

DÉVELOPPEMENT DE LEURRES ECO-RESPONSABLES POUR LA PÊCHE RÉCRÉATIVE

Ce projet de thèse s'inscrit dans le contexte très actuel de lutte contre la pollution des océans provoquée par les plastiques, et s'inscrit dans la thématique de développement stratégique de l'entreprise Fiiish et des problématiques scientifiques menées à l'IRDL à Lorient (UMR CNRS 6027).

LA PÊCHE EN MER, SOURCE DE DÉCHETS PLASTIQUES

Cette étude vise à développer des **objets pour la pêche récréative en diminuant leurs impacts sur les écosystèmes marins**. D'après le Ministère de la Transition Écologique français, 20% des plastiques retrouvés dans les mers et les océans proviennent d'activités maritimes. Dans leur ensemble, ils peuvent être en plastique rigide et en plastique souple. Les leurres souples utilisés par la pêche récréative sont un exemple de source de pollution plastique solide. En effet, lors de l'utilisation des leurres souples plastiques, les pêcheurs peuvent accidentellement perdre ceux-ci en mer. Il n'existe à ce jour aucune solution sûre, réduisant à néant le risque de perte, ni de solution pour récupérer les déchets.

LES LEURRES BIODÉGRADABLES : UNE SOLUTION ?

L'objectif est de trouver des solutions permettant de limiter cette pollution et son impact sur l'environnement. Pour cela, le gouvernement français et plus largement l'Union Européenne forcent le changement de nos modes de consommation et la recherche de nouvelles solutions pour limiter la pollution des océans, notamment avec le plan d'actions "Objectif zéro plastique en mer" qui a débuté en 2020 et finira en 2025, ou encore en imposant de nouvelles réglementations (loi Egalim, 2018).



Les leurres fabriqués en plastiques biodégradables se positionnent donc comme une alternative éco-responsable aux leurres souples fabriqués habituellement en PVC.

RETOMBÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES

- Évaluer, par un état de l'art, l'impact environnemental des plastiques utilisés pour la pêche récréative
- Formuler des plastiques souples biodégradables en milieu marin
- Réaliser des analyses de cycle de vie des nouveaux matériaux proposés pour valider leur pertinence environnementale
- Définir un cahier des charges pour industrialiser un procédé de fabrication dans une logique écoresponsable et circulaire

DURÉE : 3 ans (novembre 2022 – octobre 2025)

CONTACTS :

Stéphane Bruzaud	Directeur de thèse stephane.bruzaud@univ-ubs.fr
Louis Leveuf	Responsable industriel louis@fiiish.fr
Erwan Vasseur	Doctorant erwan.vasseur@univ-ubs.fr

Ce projet de thèse qui s'inscrit dans le dispositif des Conventions industrielles de formation par la recherche (CIFRE) a été sélectionné par l'Association Nationale de la Recherche et de la Technologie en octobre 2022.



PARTENAIRES



www.univ-ubs.fr



www.irdl.fr



<http://fiiish.com>